

MISSION BOIS-ENERGIE

Dans les départements de la Lozère et du Gard



Les départements de la Lozère et du Gard sont très boisés (45 % et 37 % de leurs superficies). Une filière bois dynamique y exploite la forêt et valorise cette ressource.

La valorisation de la forêt et des produits connexes (petits billons, chutes, copeaux,...) sous forme de bois-énergie peut offrir des **perspectives complémentaires de développement économique à la filière forêt et bois**, et contribuer ainsi au maintien et à la création d'emplois locaux.

Le bois-énergie contribue à la bonne **gestion des forêts** et à l'entretien des paysages. Il encourage les propriétaires forestiers à réaliser des opérations de gestion sylvicole (éclaircies, élagage,...).

De plus, le bois est **une énergie renouvelable**, et répond aux préoccupations environnementales car il ne contribue pas à l'effet de serre. C'est pourquoi la promotion du bois-énergie s'inscrit pleinement dans le développement durable et la protection de l'environnement.

La mission bois-énergie Lozère et Gard



Les objectifs :

La Mission Bois-Energie promeut le développement du chauffage automatique au bois et de ses filières spécifiques d'approvisionnement en combustibles, en Lozère et dans le Gard.

Le public :

La Mission accompagne les projets de chaufferies automatiques au bois :

- collectives ;
- agricoles ;
- artisanales ;
- industrielles.

Pour l'habitat individuel, l'information est assurée par les Espaces info-énergie et les chauffagistes formés à cette technologie.

Les actions :

- promotion du bois-énergie (édition de documents d'information, organisation de visites et conférences, formations pour les bureaux d'études, les architectes, les chauffagistes...) ;
- information et accompagnement personnalisé des porteurs de projets de chaufferie automatique au bois ;
- réalisation de notices d'opportunité technico-économiques ;
- aide à la constitution de dossiers de demandes de subventions ;
- conseil pour l'organisation et le développement des filières d'approvisionnement.



Le chauffage automatique au bois

Mode de **chauffage moderne**, le chauffage automatique à bois s'appuie sur des technologies abouties et éprouvées. La **performance** des systèmes permet d'atteindre des rendements importants et une combustion optimale.

Equivalences énergétiques :



Illustration : Mission bois-énergie Lozère et Gard

Chiffres clés

Lozère et Gard, en juin 2011 :

- **140** chaufferies automatiques à bois en service ;
- **6** broyeurs forestiers mobiles à vocation énergétique ;
- **1** camion souffleur de bois déchiqueté ;
- **1** unité de granulation.

Vous avez un projet de chaufferie au bois ?

Il est important de se poser quelques questions au préalable pour vérifier sa cohérence :

- quelles sont vos consommations de chauffage (actuelles ou prévisibles) ?
- avez-vous un lieu pour implanter une chaufferie et son silo ? (place disponible, accès, remplissage du silo, ...)
- quelles ressources en bois et quelles filières d'approvisionnement sont disponibles localement ?

Les aides financières

Dans le cadre du contrat de projets État-Région et du dispositif « L'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon », l'Europe, la Région Languedoc-Roussillon et l'ADEME soutiennent le développement de la filière bois-énergie.

De plus, les Départements de la Lozère et du Gard peuvent apporter une aide complémentaire pour certaines catégories de porteurs de projets.

Les aides portent notamment sur :

- les chaudières automatiques au bois, les silos et réseaux de chaleur ;
- leurs études de faisabilité pour les projets les plus importants et / ou portés par des collectivités territoriales ;
- les équipements de structuration de la filière approvisionnement : déchiqueteuses, hangars de stockage, caissons souffleurs de combustibles, ...

Les bénéficiaires :

Les collectivités locales, les entreprises, les établissements sociaux et médico-sociaux, ainsi que les exploitations agricoles et les bâtiments relevant du collectif privé.



Les partenaires

- les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Lozère, de Nîmes et d'Alès-Cévennes ;
- l'Europe ;
- la Région Languedoc-Roussillon ;
- l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ;
- le Département de la Lozère ;
- le Département du Gard ;
- l'Etat ;
- l'Office National des Forêts (ONF) ;
- le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) ;
- l'Association Régionale de la Forêt et du Bois du Languedoc-Roussillon (ARFOBOIS) ;
- la Coopérative la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise ;
- le Parc National des Cévennes ;
- les Chambres d'Agriculture de la Lozère et du Gard ;
- les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère et du Gard ;
- les Espaces Info Energie (EIE) de la Lozère et du Gard ;
- les Syndicats des Propriétaires Forestiers de la Lozère et du Gard ;
- les Syndicats des Exploitants Forestiers et Scieurs de la Lozère et du Gard.

Contact

MISSION BOIS-ENERGIE

Chambre de Commerce et
d'Industrie de la Lozère

**16 boulevard du Soubeyran
BP 81 - 48002 Mende cedex**

Tél : 04 66 49 00 33 - Fax : 04 66 65 35 29
accueil@lozere.cci.fr | www.lozere.cci.fr

Animation



Financeurs

